

COMPTE-RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 FÉVRIER 2019

Présents : Tous les membres du Conseil Municipal en exercice à l'exception de Madame Sylvie CRESPO et Monsieur Alain COLLIGNON, absents excusés ayant donné pouvoir et de Monsieur Guillaume MICK, absent.

• La séance du 25 février 2019 commence par la présentation de l'avancement des travaux de révision du PLU par M. Laurent MOREAU, de l'Agence d'Urbanisme de Châlons-en-Champagne portant sur les points suivants :

- Orientation du PADD (rappel) ;
- Zonage et règlement ;
- Orientation d'aménagement ;
- Justification du projet.

• Le Conseil Municipal, après étude, décide :

- De demander à la Communauté Urbaine du Grand REIMS la réalisation des travaux proposés par la commission du cimetière, à savoir :
 - Création d'un mur en fond de parcelle AB n°359 (en limite séparative avec les parcelles AB n°360 et AB 1089) ;
 - Remblais sur la parcelle AB n°359.
- De confier les travaux de marquage des rues prévus à l'entreprise T1, pour un montant de 3907,80 € TTC.
- De retenir l'entreprise T1 pour un montant de 662,40 € TTC pour la fourniture et la pose d'épingles de protection des deux nouveaux poteaux d'incendie.
- De demander officiellement par écrit l'achat de la parcelle n°0023 zone ZC (18a et 56ca) à l'Association Foncière Intercommunale dans le but de créer un cheminement piétonnier entre la place du stade et le nouveau lotissement. Le Conseil Municipal invite le Maire à envoyer un courrier dans ce sens.
- De rencontrer M. DUPUIS, de la Direction Départemental du Territoire afin de voir sur place avec lui quels travaux seraient envisageables au niveau de la mise en accessibilité de l'église, dans le cadre de l'Ad'ap approuvé par l'administration.

Séance levée à 23h00

Le Maire,

Richard FERNANDEZ